FONDS MONETAIRE B



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

31/03/2016

MONÉTAIRE ■

Données clés

Valeur Liquidative (VL): 220 097,5716 (EUR)
Date de VL et d'actif géré: 31/03/2016
Actif géré: 22 297,40 (millions EUR)

Indice de référence :

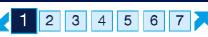
100% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360)

Objectif d' investissement

L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à l'EONIA capitalisé, après une prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marchés telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.

Le fonds applique une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable)intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

Profil de risque et de rendement (SRRI)

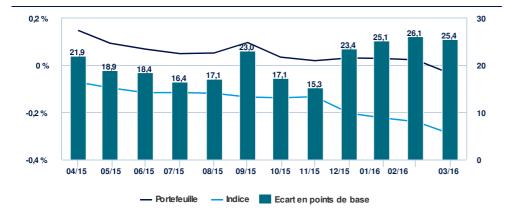


A ri sque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A ri sque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances



Performances glissantes *

Depuis le	De puis le 31/12/2015	1 m 29/02		3 mois 31/12/2015	1 ; 31/03,		3 ans 28/03/2013	5 a : 31/03/		Depuis le 24/01/1991
Portefeuille	0%	-0,0	4%	0%	0,05	5%	0,22%	0,45	%	3,49%
Indice	-0,25%	-0,29	9%	-0,25%	-0,16	5%	0%	0,19	%	-
Écart	0,26%	0,25	5%	0,26%	0,21	L %	0,21%	0,25	%	-
Performances cal	endaires *									
	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Porte fe uille	0,10%	0,34%	0,27%	0,63%	1,13%	0,68%	1,16%	4,44%	4,02%	2,87%
Ind ic e	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%	0,89%	0,44%	0,73%	3,99%	3,99%	2,91%

^{*} Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Weighted Average Maturity (1) et Weighted Average Life (2) (en jours)

(en jours)		
	WAM	WAL
31/03/2016	84	243
29/02/2016	87	251
29/01/2016	82	245
31/12/2015	81	255
30/11/2015	88	268
30/10/2015	81	240
30/09/2015	94	275
31/08/2015	82	233
31/07/2015	87	248
30/06/2015	70	255
29/05/2015	71	255
30/04/2015	73	245
(4) 5 ()	1/ / (5) (5.5)	

(1) Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) (2) Maturité moyenne pondérée (MMP)

Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,01%	0,02%	0,05%
Volatilité de l'indice Ratio de Sharpe	0,01% 24,88	0,02% 10,44	0,05% 4,69

Indic a teurs

	Porte fe uille
S e nsi bilité	0.22
Notation	Α
Nombre de lignes	135
Nombre d'émetteurs	63



Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne (BCE) a baissé son taux d'intervention, le taux de refinancement , qui s'établit désormais à 0.00%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été ramenés respectivement à -0.40% et 0.25%.

Le programme de rachat des actifs (PSPP) sera élargi avec un volume mensuel de 80 milliards d'euros à partir du mois d'avril (contre 60 Mds d'auparavant). De surcroît, la BCE étend aux entreprises non financières son univers de titres éligibles au rachat mensuel.

Politique de gestion :

- Liquidité
- La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.
- Risque de taux

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 84 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme se sont maintenus sur les maturités de 3 mois à 1 an sur des niveaux respectifs d' EONIA + 5 à EONIA + 35 points de base.

Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables et obligataires court terme bancaires et d'entreprises (corporates) de maturités courtes.

Maturitá

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 44% de l'actif du fonds, dont près de 10% de titres (dits putables) assortis d'une possiblité de remboursement au gré du porteur tous les 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 21% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :
- La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 243 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.
- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

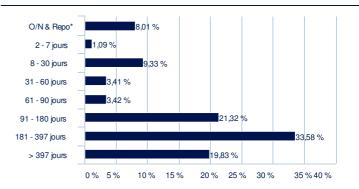
Dortofouillo

Composition du portefeuille

Répartition par maturité

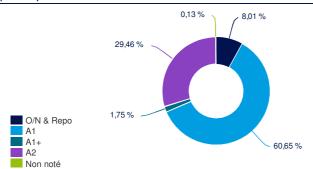
Principales lignes

	Portefeuille	waturite
NATIXIS	2,19%	21/10/2016
BPCE SA	1,92%	22/04/2016
BNP PARIBAS	1,88%	09/02/2017
BARCLAYS BK PLC	1,81%	28/09/2016
COOPERATIEVE RABOBANK UA	1,75%	12/10/2017
NATIXIS	1,75%	28/09/2016
COOPERATIEVE RABOBANK UA	1,75%	15/01/2018
DEXIA CLF- STATE G TY	1,75%	16/02/2017
CREDIT INDUSTR. ET COMMERCIAL	1,75%	21/10/2016
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	1,75%	27/09/2016



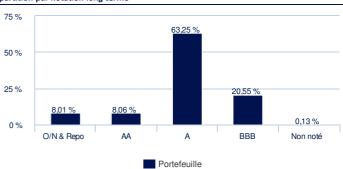
*O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Répartition par notation court terme



Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard &

Répartition par notation long terme

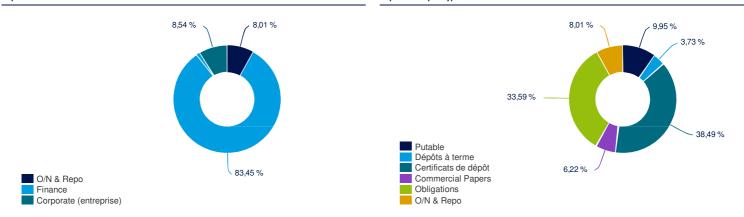


Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's Poor's



Répartition sectorielle

Répartition par type d'instruments



Répartition géographique / sectorielle / par maturité

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	Total
one Euro	9,92%	7,75%	20,03%	23,67%	12,91%	74,29%
Belgique	-	0,66%	-	1,68%	-	2,33%
Finance	-	0,66%	-	1,68%	-	2,33%
rance	6,34%	3,57%	15,41%	13,66%	2,49%	41,47%
Finance	6,34%	3,31%	13,51%	13,31%	2,35%	38,82%
Corporate	-	0,26%	1,90%	0,35%	0,14%	2,65%
Illemagne	1,75%	0,20%	1,31%	-	1,04%	4,30%
Finance	-	-	1,31%	-	0,09%	1,40%
Corporate	1,75%	0,20%	-	-	0,95%	2,90%
rlande	-	1,53%	-	-	-	1,53%
Finance	-	1,53%	-	-	-	1,53%
talie	1,52%	-	1,75%	3,76%	0,89%	7,93%
Finance	1,52%	-	1,75%	3,76%	0,44%	7,47%
Corporate	-	-	-	-	0,46%	0,46%
uxembourg	-	1,09%	-	-	2,85%	3,94%
Finance	-	1,09%	-	-	2,85%	3,94%
Pays- Bas	-	0,70%	-	2,47%	4,15%	7,32%
Finance	-	0,70%	-	2,47%	4,15%	7,32%
spagne	0,31%	-	1,57%	2,11%	1,49%	5,47%
Finance	0,31%	-	1,57%	2,11%	1,49%	5,47%
leste du monde	0,50%	0,18%	3,76%	5,38%	7,89%	17,70%
Australie	-	-	-	-	0,74%	0,74%
Finance	-	-	-	-	0,74%	0,74%
anada	-	-	-	-	2,08%	2,08%
Finance	-	-	-	-	2,08%	2,08%
Danemark	-	-	-	-	2,19%	2,19%
Finance	-	-	-	-	2,19%	2,19%
uède	-	-	0,19%	-	0,90%	1,09%
Finance	-	-	0,19%	-	0,57%	0,76%
Corporate		-	-	-	0,33%	0,33%
loyaume - Uni	0,31%	-	3,57%	5,38%	1,97%	11,23%
Finance	-	-	2,92%	4,51%	1,97%	9,39%
Corporate	0,31%	-	0,66%	0,87%	-	1,83%
tats- Unis	0,20%	0,18%	-	-	-	0,37%
Corporate	0,20%	0,18%	-	-	-	0,37%



Répartition par notation long terme / maturité

	AA	AA-	A+	А	A-	BBB+	BBB	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	-	-	4,42%	8,86%	5,93%	6,58%	0,32%	0,13%	8,01%	34,24%
4-12 mois	1,75%	1,38%	15,33%	15,54%	2,58%	6,11%	2,27%	-	-	44,96%
12-18 mois	-	1,43%	1,17%	2,37%	0,83%	3,40%	0,46%	-	-	9,65%
18-24 mois	-	3,50%	0,66%	5,57%	-	0,44%	0,98%	-	-	11,15%
Total	1,75%	6,31%	21,57%	32,34%	9,34%	16,52%	4,04%	0,13%	8,01%	100%

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Date de création de la classe	08/04/1988
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	Monétaire
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,10% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	50
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	0,13% (prélevés) - 31/12/2014
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour à 3 Mois
Historique de l'indice de référence	31/12/1999: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J



Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR

Echelle de notation de A (meille ure note) à G (moins bonne note)



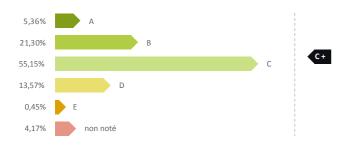
Ce portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1 Exclusion des notes E,F et G $^{\rm 1}$
- 2 Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3 Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4 Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



Focus sectoriel

Secteur Services aux collectivités ou Utilities - Electriciens

Particulièrement exposés aux enjeux environnementaux, les producteurs d'électricité jouent un rôle de premier plan dans la transition énergétique. Les énergéticiens se doivent également de gérer leur empreinte sociale liée à l'impact négatif que leurs infrastructures peuvent avoir sur les communautés locales et aux risques en matière de santé et sécurité de leurs salariés.

Dans ce contexte, Iberdrola présente une très bonne performance ESG portée par un système de gestion environnementale avancé intégrant une politique détaillée en matière de réduction des émissions et une stratégie solide de gestion de l'eau. Le groupe surveille par ailleurs activement ses sous-traitants, et les encourage à mettre en œuvre des systèmes de gestion environnementale. Sur les différents thèmes sociaux, Iberdrola démontre un engagement important, notamment avec des programmes dédiés appliqués aux employés aussi bien qu'aux sous-traitants en termes de diversité, santé et sécurité.

Le groupe EDP affiche également une des meilleures performances globales ESG du secteur. Le système de gestion environnementale en place permet un reporting détaillé en matière d'émissions et de production de déchets et contribue à la progression du groupe sur un certain nombre de critères. Sur les différents thèmes sociaux, EDP a montré son implication avec notamment des programmes dédiés engagés en matière de santé et sécurité impliquant autant ses salariés que ses sous-traitants. Le programme de gestion des communautés locales et les principales mesures mises en place paraissent adaptées à l'exposition du groupe sur ce thème.

Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	B-
Gouvernance	С
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs notés	69
% du portefeuille noté ESG ²	95,83%

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E. F ou G. le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou

FONDS MONETAIRE B



Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces dernières. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investisse

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.